

France : lettre ouverte à la Secrétaire d'État à la famille, pour une loi contre les châtiments corporels

Le groupe social « Non à la Violence Éducative Ordinaire » annonce l'envoi d'une lettre ouverte à Laurence Rossignol, Secrétaire d'État à la famille, en lui demandant une loi contre les châtiments corporels sur les enfants et des mesures concrètes pour un accompagnement à la parentalité des citoyens français



Le **30 avril** prochain, en occasion de la Journée internationale de la non-violence éducative, les membres du groupe social français « **Non à la violence éducative ordinaire** », adresseront une lettre ouverte à Laurence Rossignol, Secrétaire d'État à la famille. Dans ce courrier, ils lui demandent des mesures concrètes pour un accompagnement à la parentalité des Français et, également, que la France se dote d'**une loi anti-châtiments corporels sur les enfants**. Créé en 2009, sur Facebook, ce groupe compte aujourd'hui **plus de 5000 membres**.

Ci-joint, une copie intégrale de la lettre adressée à la Secrétaire d'État.

PLUS D'INFORMATIONS

Site internet : <http://stop-veo.fr>

Sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/Non.a.la.VEO/>

Email : stop.veo@hotmail.com